



Chute dans l'hôpital fracture de l'articulation du poignet

Par **nobly90**, le **24/01/2011** à **18:44**

Bonjour,
je suis tombée a l'entrée d'un hôpital lors de mauvaises conditions météo cette entrée n'était pas dégagée.l'assurance de l'hôpital doit elle fonctionner pour la prise en charge de mes blessures.

Par **corima**, le **25/01/2011** à **23:36**

Bien sur, vous devez faire les declarations aux assurances rapidement apres les faits.

Avez vous des temoins comme quoi c'est bien devant l'entree de l'hopital que vous etes tombés et que l'entree n'avait pas ete deneigée

Par **chaber**, le **26/01/2011** à **16:36**

Bonjour,

Vous devez faire une déclaration à votre assureur Multirisques Habitation afin qu'il vous défende au titre de la Défense-Recours ou de la Protection Juridique de votre contrat.